

**Lettre au quartier \_ Montypiton \_ N° 6**

Mai 2018

**Chères conseillères, chers conseillers de quartier,**

A l'occasion de notre rencontre de printemps, nous nous sommes retrouvés sur l'angle Chalonges/Bellevue



Dans un premier temps, vous trouverez dans cette lettre :

- Les thèmes abordés lors du Conseil de votre quartier du Jeudi 26 Avril

Dans un second temps, vous découvrirez :

- Les informations diverses communes à tous les quartiers

**Lettre au quartier \_ Montypiton \_ N° 6**

Mai 2018

 A. Les thèmes abordés lors du conseil de quartier de printemps et qui ne concernent que votre quartier

<b>Aménagement / Espaces Verts : entretien, création d'espace, tonte, taille, plantations, fleurissement, état sanitaire des arbres, jeux et mobiliers urbains dans les parcs et les mails piétons, barrières, clôtures</b>		
<b>Thème</b>	<b>Sujet</b>	<b>Réponse apportée par la Ville</b>
Accotements rue des Chalonges	Les accotements rue des Chalonges présentent encore de nombreux trous.	<i>La demande est faite à Nantes Métropole.</i>
Absence d'entretien	Les espaces verts ne sont pas correctement tondus.	<i>Le service espaces verts interviendra.</i>
Absence d'entretien	De l'herbe pousse le long des trottoirs dans le fil d'eau.	<i>Nantes Métropole considère que cela est acceptable. Cela fait partie du concept « NATURE EN VILLE » qui a été mis en place avec l'interdiction des produits phytosanitaires.</i>
Macadam détérioré	Rue de la Clémencière et rue de Chambord, le macadam se détériore.	<i>La réfection du tapis de chaussée est programmée. Ce réaménagement sera effectué après les travaux de la rue de Mauves fin 2018-début 2019.</i>
Nettoyage	La balayeuse ne passe jamais rue de Bellevue.	<i>Après vérification, cette rue est bien prévue dans le circuit de la balayeuse.</i>
Déchets sauvages	Sur la Voie Communale 2, il existe un dépôt sauvage de gravats.	<i>Un courrier sera envoyé au propriétaire.</i>
Arbres morts	Rue d'Amboise des arbres sont morts et n'ont pas été remplacés.	<i>Une demande est faite auprès de Nantes Métropole.</i>
Absence d'entretien	Chemin du Clairais, les haies normalement entretenues par la ville ne sont pas régulièrement taillées.	<i>Le service espaces verts interviendra.</i>

<b>Circulation : vitesse, chicanes, ralentisseurs et autres aménagements, encombrements, voirie</b>		
<b>Thème</b>	<b>Sujet</b>	<b>Réponse apportée par la Ville</b>
Absence de passage protégé	Rue de Bellevue, il n'y a pas de passage protégé en face de l'abri bus.	<i>Un réaménagement complet est à l'étude pour une mise en œuvre en 2019.</i>
Cédez le passage non marqué	En haut de la rue des Chalonges, le cédez le passage n'est pas marqué. Un stop serait nécessaire.	
Vitesse excessive	Les voitures venant du chemin Nantais vers le chemin de l'Ermitage roulent très vite sans tenir compte de la proximité de maisons et notamment d'enfants se rendant au bus scolaire.	
Vitesse excessive	La rue de Chinon est régulièrement empruntée par des véhicules circulant à une vitesse non adaptée. Le danger est accru lorsque des gens venant du rond-point de Bellevue veulent tourner vers la rue du Moulin des Chalonges	<i>C'est une question de civisme.</i>

<b>Collecte des Ordures Ménagères : respect des fréquences, dépôt et ramassage des containers, containers à verre, poubelles publiques, dépôts sauvages</b>		
<b>Thème</b>	<b>Sujet</b>	<b>Réponse apportée par la Ville</b>
Poubelles	A l'angle du chemin de l'Ermitage les poubelles ne sont pas redescendues après ramassage.	<i>Il appartient aux usagers de récupérer leurs containers au jour le jour. Si le problème persiste un courrier leur sera envoyé .Là encore il s'agit de civisme.</i>

## Lettre au quartier \_ Montypiton \_ N° 6

Mai 2018

### Stationnement : difficultés de stationnement, stationnement gênant, usage des parkings, zones bleues

Thème	Sujet	Réponse apportée par la Ville
Stationnement dangereux	Rue des Chalonges, dans la partie nord le stationnement sur les bas côtés est dangereux. Par ailleurs, dans la partie basse un fourgon est régulièrement garé sur le trottoir et gêne la circulation et la visibilité.	<i>Le stationnement de la rue des Chalonges dans sa partie Nord sera traité en même temps que le réaménagement du carrefour. Concernant le stationnement gênant dans la partie Sud les A.S.V.P. passeront.</i>
Passage protégé mal placé	Devant l'école JDB, le passage protégé se trouve devant le bus ce qui semble gêner les usagers.	<i>Ce passage fera l'objet d'une révision dans le cadre de l'aménagement de l'école Joachim du Bellay.</i>

### Incivilités : dégradations diverses, tags, déjections canines, bruit, nuisances sonores

Thème	Sujet	Réponse apportée par la Ville
Surpopulation féline	Rue de Brissac une dame se plaint qu'il y a une surpopulation de chats. Cependant, c'est elle qui les nourrit depuis plusieurs mois entretenant de ce fait cette problématique.	<i>La ville va envoyer un courrier à la dame qui héberge ces chats pour la mettre en demeure de trouver une solution rapidement pour des raisons sanitaires.</i>

### Prévention : danger lié à un équipement de protection absent ou défectueux

Thème	Sujet	Réponse apportée par la Ville
Panneau vidéo protection	A l'entrée de Thouaré par la voie communale 2, la vidéo protection n'est pas indiquée par un panneau.	<i>Le panneau est désormais installé.</i>

## B. Les informations communes à l'ensemble des quartiers

### Aménagement / Espaces Verts : entretien, création d'espace, tonte, taille, plantations, fleurissement, état sanitaire des arbres, jeux et mobiliers urbains dans les parcs et les mails piétons, barrières, clôtures :

Thème	Sujet
Entrée de la Coulée Verte	<i>Afin de poursuivre les travaux d'accessibilité de la Coulée Verte, un nouveau cheminement va être effectué et l'entrée du parc sera réaménagée courant juin.</i>
Jardin de la Loire	<i>Deux des tables du Jardin de la Loire vont être surmontées d'une pergola, abritant les pique-niqueurs du soleil ou des intempéries.</i>

### Circulation : vitesse, chicanes, ralentisseurs et autres aménagements, encombrements

Thème	Sujet
Dossier douves	<i>Depuis plusieurs années un dossier est en cours pour déterminer les raisons du mauvais état de la route au niveau des douves du Château. En vertu du principe de précaution une installation provisoire de chicane a été mise en place. Les experts devraient rendre prochainement leurs conclusions. Suite à cela, les riverains seront conviés à une réunion d'information.</i>
Travaux d'assainissement	<i>Route de Mauves, les travaux d'assainissement devraient prendre fin début juillet. Le tapis de chaussée sera ensuite sommairement refait car d'autres travaux d'adduction d'eau devraient suivre. Suite à ces derniers, la rue sera entièrement requalifiée (trottoirs, chaussée, cheminements divers).</i>
Accidentologie	<i>Les rapports de gendarmerie font état d'un très faible taux d'accidents de route sur la commune de Thouaré. Néanmoins ils en appellent aux citoyens à rester vigilants et à respecter scrupuleusement le code de la route.</i>

## Lettre au quartier \_ Montypiton \_ N° 6

Mai 2018

### Stationnement : difficultés de stationnement, stationnement gênant, usage des parkings, zones bleues

Thème	Sujet
Stationnement	<i>De nombreuses places de stationnement sont inoccupées dans les sous-sols des immeubles. En effet, ces places ne peuvent faire l'objet d'une location comprise dans le bail, lorsqu'il s'agit de logements du parc social. Aussi, la Ville s'est rapprochée des bailleurs pour mener ensemble une étude qui pourrait conduire à la mise en location des emplacements pour des riverains ou services voisins des dits immeubles.</i>

### Transports en commun : fréquence des arrêts du TER, circulation des bus et chronobus, mobilier urbain d'accompagnement des transports en commun, parking relais, consignes à vélos

Thème	Sujet
Plan de déplacements urbains	<i>Le PDU métropolitain a été soumis au vote des 24 conseils municipaux de la métropole nantaise. Les élus de la majorité municipale n'ont pas souhaité valider ce projet en raison de l'absence de perspectives offertes aux Thouaréens en matière de déplacements, notamment en raison du refus d'ouvrir un axe ouest-est qui permettrait d'aller vers Ste Luce sans emprunter la D723 ou la rue de Nantes. Par ailleurs, l'équipe municipale souhaite que soient repensées les dessertes des parcs d'activités en transports en commun. Une enquête publique est en cours durant tout le mois de juin.</i>

### Incivilités : dégradations diverses, tags, déjections canines, bruit, nuisances sonores

Thème	Sujet
Tranquillité vacances	<i>La gendarmerie encourage vivement les Thouaréens à profiter du dispositif gratuit « tranquillité vacances » dès lors qu'ils partent pour trois jours ou plus. L'inscription peut se faire à l'accueil de la mairie ou en ligne en se rendant sur le site Thouaré.fr qui sera transmise directement aux forces de gendarmerie.</i>
Vidéo protection	<i>Depuis la fin d'année 2017, les 42 caméras déployées sur la commune sont en fonctionnement. On constate depuis, une baisse significative du nombre de dégradations sur les équipements communaux. Il est précisé qu'il s'agit bien de vidéo protection et non de vidéo surveillance. Les images sont enregistrées et conservées sur une durée de 15 jours, sans présence de quiconque devant les écrans. En effet, dans le cas de Thouaré-sur-Loire, seuls 3 élus et 2 techniciens sont habilités à consulter les vidéos et ceci dans un cas précis : si et seulement si une dégradation a eu lieu sur un équipement ou un espace communal. Pour le reste, seuls les gendarmes sont habilités à consulter les vidéos, à condition qu'ils soient en possession d'une réquisition consécutive à un dépôt de plainte ou d'une enquête diligentée par le procureur de la République.</i>

### Projets structurants : projet immobilier, aménagement d'une zone d'activités, travaux ou construction d'un bâtiment municipal.

Thème	Sujet
Projet Enfance/Jeunesse	<i>Thouaré-sur-Loire se développe aussi la Ville a demandé à une programmiste de l'aider à définir ses besoins à venir en matière d'infrastructures. Cette étude prospective a conduit la ville à s'engager dans une rénovation de l'offre scolaire et périscolaire. Dans un premier temps, des travaux d'agrandissements vont être menés à l'école Joachim Du Bellay, faisant ainsi de cette école un nouveau groupe scolaire qui sera en mesure d'accueillir des enfants de maternelle dès la rentrée 2020. Les nouvelles classes seront construites en lieu et place de l'actuel parking. La restauration scolaire se verra aussi agrandie. En face de l'actuelle école, la ville possède une réserve foncière aujourd'hui occupée par un espace vert. Une partie de celui-ci sera transformée en parkings et par ailleurs, une salle d'évolution y sera construite. Elle servira aux classes de l'école. Pour ce projet, un concours d'architecte a été lancé. Le projet définitif sera choisi en juillet pour un dépôt de permis de construire avant la fin de l'année. Suite à cette réaffectation de classes de maternelles vers Joachim du Bellay, les classes de la Halbarterie seront aussi réhabilitées pour faire de Paul Fort un second groupe scolaire. Par la suite, le multi accueil déménagera vers un nouveau site, redonnant ainsi à la Maison de l'Enfance sa vocation de lieu d'accueil sans hébergement, destiné aux enfants en âge scolaire (accueil périscolaire et accueil de loisir). L'ensemble de ce projet se déclinera de 2018 à 2024 environ. A noter que les questions d'éco mobilités scolaires ont été intégrées à la réflexion dès le début du projet.</i>

**Lettre au quartier \_ Montypiton \_ N° 6**

Mai 2018

Fibre optique	<i>La fibre optique va prochainement être déployée sur Thouaré- sur-Loire. Les premiers travaux vont débuter durant l'été 2018. Il s'agira dans un premier temps de déployer les 19 armoires du réseau. Viendront ensuite les phases de raccordement. La commune a été découpée en 4 zones. Les deux premières qui seront déployées simultanément seront le centre ville et les villages du nord-est de la commune. Les deux autres secteurs suivront dans la foulée. Le déploiement total sera effectif au second semestre 2019. Il appartiendra à chaque abonné d'effectuer lui-même la démarche auprès de son fournisseur d'accès afin de bénéficier de l'accès à la fibre. Pour les modalités, un article sera publié dans l'Echo ainsi que sur le site de la ville, au moment opportun.</i>
Résidence séniors	<i>Les travaux de la résidence séniors vont débuter fin 2018. Ce projet, initialement très imposant a été modifié, à la demande de la Ville, pour en faire un immeuble moins haut et moins long qu'initialement prévu. Après les travaux, il sera procédé à l'aménagement de la place qui reliera l'église aux immeubles dans le sens ouest-est et qui prolongera l'actuelle placette située entre la Poste et la supérette dans le sens sud-nord. A terme, le nombre de places de stationnement sera sensiblement le même (à 2 places près) que lorsque l'on bénéficiait du parking provisoire situé le long de l'avenue de la Blançonnerie.</i>
Maison médicale	<i>Rue de Mauves, près de l'espace La Morvandièrre, une maison a été rachetée par un groupement de professionnels de santé. Ils vont y édifier, en lieu et place, une maison médicale accueillant une pharmacie, des cabinets de médecins, d'ostéopathes, d'infirmiers. Un accord a été établi entre ce groupement et la Ville afin de permettre aux véhicules de pénétrer dans l'enceinte de cette propriété en passant par le parking de la Morvandièrre. En soirée, les usagers des associations pourront ainsi utiliser le parking de la maison médicale pour se rendre à leurs activités à la Morvandièrre.</i>
PPP	<i>L'hôtel de ville a été initialement construit dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP). A ce jour, la Ville est locataire de sa mairie et ce jusqu'aux 25 ans de l'équipement. La municipalité a décidé de sortir de ce dispositif et de procéder au rachat de ses murs. L'hôtel de ville sera donc propriété de la Ville dès la fin d'année 2018, générant, à terme, une économie de 800000€.</i>
Ilot Berlioz	<i>Il reste encore quelques bâtiments à acquérir place de la République (quart nord-ouest) afin de mettre en place le futur projet d'aménagement du centre- ville. Celui-ci consistera en la construction de petits ensembles de faible hauteur en fond de parcelle (des terrains appartenant à la Ville sont en effet disponibles sur l'arrière). Ces habitations occuperont les étages supérieurs tandis que des commerces et services pourront s'installer en pied d'immeubles. Ce projet, essentiel et ambitieux, s'inscrit dans la durée pour un aboutissement dans quelques années.</i>

**Commerce : projets d'installation, changement de locaux etc...**

Thème	Sujet
Changement d'enseigne	<i>Les piscines Caron ont vendu leur terrain à deux entreprises qui vont y installer deux restaurants.</i>
Installation de l'ESAT LES IRIS	<i>L'établissement et service d'aides par le travail Les Iris, situé avenue de l'Europe a été inauguré en avril dernier. Il va bientôt proposer une restauration rapide ou à emporter.</i>

**Animation locale : évènements à venir, commémorations...**

Thème	Sujet
Commémoration du Centenaire de la fin de la Grande Guerre	<i>Le mois de novembre sera consacré en partie à la mémoire de ce conflit grâce à une exposition qui sera visible dans le hall de l'espace la Morvandièrre. La bibliothèque diffusera chaque mardi soir un film sur le sujet. Par ailleurs, il est demandé aux Thouaréens de confier à la Ville leurs objets, lettres, témoignages qui constitueront le cœur de l'exposition. Quant au 11 novembre, point d'orgue de ce mois, la Ville, aidée de bénévoles constituant un comité de pilotage, proposera une journée de recueillement, de mémoire, de commémoration avec une nouvelle exposition et des spectacles et allocutions au cimetière et au Pré Poulain.</i>

**Lettre au quartier \_ Montypiton \_ N° 6**

Mai 2018

**Vie du groupe : organisation du groupe, circuit de communication, liens avec l' élu municipal**

Thème	Sujet
Groupes de travail thématiques	<i>Des sujets transversaux vont pouvoir être proposés aux membres des conseils de quartier afin de mûrir une réflexion collective.</i>
Conseils de quartiers	<i>Session d'automne. Le mandat des conseillers de quartiers arrivant à la moitié de son exercice, il a été décidé de proposer, à cette occasion, un conseil de quartier sur un schéma un peu différent. Pour cette session automnale, le rendez-vous sera dans une salle municipale et les conseillers de quartiers seront invités à venir accompagnés de voisins de leur quartier. Cela permettra d'évoquer davantage de sujets et de procéder à des échanges qui favorisent une meilleure connaissance et compréhension des prérogatives afférentes aux différentes structures qui contribuent à la gestion de la Ville.. Les 8 dates se déclineront du mardi 25 septembre au jeudi 18 octobre.</i>

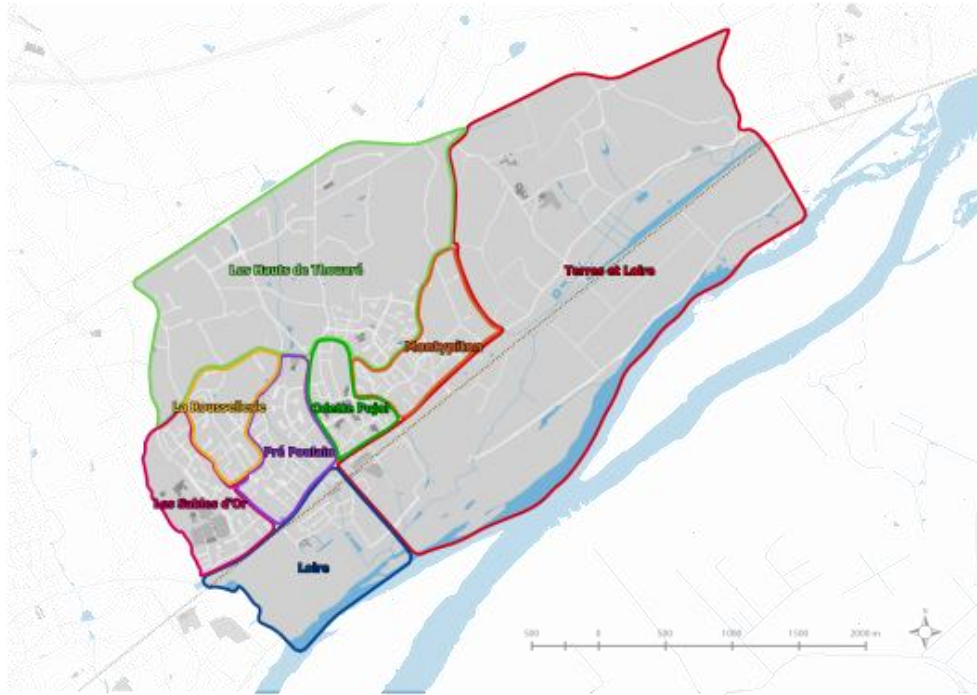
**Collecte des Ordures Ménagères : respect des fréquences, dépôt et ramassage des containers, containers à verre, poubelles publiques, dépôts sauvages**

Thème	Sujet
Journée collecte des déchets	<p><i>Dans le cadre de la Journée Internationale de collecte des déchets (World CleanUp Day) une opération de ramassage des déchets va être menée le 15 septembre 2018, de 10h à 16h.</i></p> <p><i>Deux lieux de rendez-vous :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrain des Surprises en bord de Loire</li> <li>- Parking avenue du Parc des Sports</li> </ul> <p><i>Il est conseillé de venir avec une paire de gants et un gilet jaune.</i></p>

Retrouvez ci-dessous les coordonnées des membres de votre conseil de quartier, de vos référents ainsi que de l' élu(e) municipal(e).

MONTYPITON			
BLANCHE	Christophe	<a href="mailto:cs.blanche@free.fr">cs.blanche@free.fr</a>	02 28 23 17 02
PRIOUX	Romain	<a href="mailto:prioux.rc@gmail.com">prioux.rc@gmail.com</a>	06 14 71 59 55
PODEVIN	Marie-Renée	<a href="mailto:mr.podevin@laposte.net">mr.podevin@laposte.net</a>	06 18 68 78 03
GROLLIER	Jean-Claude	<a href="mailto:françoise.grollier@wanadoo.fr">françoise.grollier@wanadoo.fr</a>	06 80 35 88 13
COULANGE	Christophe	<a href="mailto:c.coulang@gmail.com">c.coulang@gmail.com</a>	07 82 65 64 25
TREBUCHET	Pierre	10 impasse de la Chartreuse – 44470 THOUARE-SUR-LOIRE	
PERRAUDEAU	Sophie	<a href="mailto:sophie.perraudreau@wanadoo.fr">sophie.perraudreau@wanadoo.fr</a>	02 40 72 65 31
JAN	Bruno	<a href="mailto:julienbruno@wanadoo.fr">julienbruno@wanadoo.fr</a>	06 61 88 83 17
PONTIF	Pascal	<a href="mailto:pascal.pontif@elu-Thouare.fr">pascal.pontif@elu-Thouare.fr</a>	





Prochain conseil de quartier le :

**Mardi 9 octobre 2018, à 19h, salle Odette Pujol**